



## Politique Agricole Commune

### Quelle PAC pour l'Union Européenne au XXIème siècle ?

La Politique Agricole Commune a été fondée pour répondre au défi de **souveraineté alimentaire** de l'Europe, à partir du constat qu'une mise en commun de moyens financiers et la définition d'orientations politiques communes sont plus efficaces que la somme d'initiatives nationales potentiellement divergentes.

Cette politique d'investissement de l'Europe dans son avenir a répondu aux attentes en termes de productions agricoles, en quantité et en qualité.

**La sécurité alimentaire reste toujours aujourd'hui la condition première pour qu'une zone puisse avoir une stratégie politique forte et crédible dans le monde multipolaire actuel.**

Dans un monde globalisé qui doit garantir la sécurité alimentaire pour tous, l'Union Européenne a aussi la **responsabilité de garantir la pérennité d'une présence stable sur les marchés mondiaux alimentaires.**

Parallèlement, la PAC a évolué pour répondre en plus aux défis de **vitalité des zones rurales** européennes et à ceux de la **préservation de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.**

Socle de développement des zones rurales, gestionnaires de 75 % du territoire européen et de nos ressources naturelles, les agricultures européennes sont une clé de voute en la matière et les agriculteurs les seuls relais crédibles pour une action effective.

Aujourd'hui, la PAC doit viser à répondre à la fois aux objectifs de :

- Assurer la sécurité alimentaire des européens et permettre aux citoyens européens de disposer d'une alimentation de qualité et à prix accessible
- Garantir un niveau correct de revenus aux agriculteurs alors même que la volatilité des marchés agricoles s'est accrue considérablement depuis le milieu des années 2000 sous l'effet conjugué du changement climatique et de la globalisation des dits marchés
- Préserver l'environnement, sol, air, eau et contribuer à la lutte contre le changement climatique.
- **Maintenir** l'Union Européenne comme 1<sup>er</sup> exportateur sur marchés mondiaux – l'UE est aussi le 1<sup>er</sup> importateur mondial de biens agricoles et alimentaires,
- Maintenir un maillage agricole fort, base du développement territorial d'activités agro-alimentaires et de développement économique local, et ce dans l'ensemble des régions européennes

Par ses réformes successives, la PAC a cherché à répondre à ses défis les uns après les autres, mais en les traitant *in fine* séparément les uns des autres.

Faute d'une vision suffisante, voire à rebours, les défis sociétaux ont été traités partiellement et par des empilements normatifs alors que les défis économiques ont été largement laissés en jachère.

**Le défi qui se présente pour ceux qui devront décider des futures politiques européennes** ayant un impact sur les agricultures et les zones rurales de l'Union Européenne, est non seulement de **réconcilier attentes sociétales et défis économiques mais de les mettre en synergie en centrant la PAC sur le défi de la double performance de nos agricultures : pas d'économie sans plus d'environnement, pas d'environnement sans bénéfice économique.**

Pour cela, la PAC doit redevenir une politique d'investissement de l'Union Européenne dans son avenir et centré ses actions sur :

- **l'investissement et l'innovation dans les fermes et la chaîne alimentaire** ; les secteurs agricoles doivent se saisir rapidement des opportunités du digital tant pour leurs relations avec les consommateurs, que leurs résultats économiques et environnementaux.
- **l'incitation à la transition des agricultures européennes vers des systèmes agricoles de double performance** telles que l'agriculture intégrée, l'agriculture digitale, l'agriculture biologique ou encore l'agriculture de conservation,
- **la sécurisation des agriculteurs européens face aux risques et crises** en alliant **aides directes de base, soutien aux outils d'assurances** des risques climatiques et des **fonds mutuels** de stabilisation des revenus, et **réserve européenne efficace de gestion des crises**
- la promotion d'un **modèle alimentaire européen** de qualité, diversifié pour l'ensemble des citoyens européens.